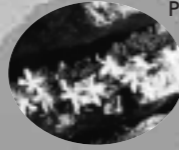


**Habitat** : Un Habitat représente une entité écologique homogène et fonctionnelle caractérisée par un ensemble de conditions : nature du sol, eau, température, lumière, etc...  
Les espèces animales et végétales qui le peuplent entretiennent avec lui des relations étroites.

La diversité des paysages alpins résulte de la coexistence sur un même territoire de 4 grands groupes d'Habitats naturels.

#### **HABITATS ROCHEUX**



Peroirs et dalles rocheuses, éboulis et grottes, souvent utilisés comme refuge lors des épisodes glaciaires, abritent une faune et une flore spécifiques adaptées aux contraintes particulières de ces milieux. Beaucoup d'espèces emblématiques des Alpes sont présentes.

#### **HABITATS AGRO-PASTORAL**



Prairies de fauche, pâturages, pelouses naturelles d'altitude, le domaine herbacé abrite l'essentiel des fleurs alpines. Sa conservation et la préservation de sa qualité sont nécessaires à la survie de beaucoup d'animaux, des insectes aux ongulés, ainsi qu'au maintien de sa forte valeur paysagère.

#### **HABITATS FORESTIERS**



Qu'elles constituent de grandes unités paysagères (hêtraies, sapinières, pinèdes) ou qu'elles soient associées à des milieux restreints (ébrailie de ravins, forêts alluviales), les forêts accueillent les principaux mammifères et beaucoup d'oiseaux alpins.

#### **HABITATS D'EAUX DOUCES**



Des sources aux grands fleuves alpins en passant par les lacs d'altitude et les grands lacs de piémont, le château d'eau alpin mérite une attention particulière du fait de sa situation à l'amont des grandes concentrations urbaines.

	Parc national
	Zone périphérique de parc national
	Parc régional
	Réserve naturelle
	Réserve de biosphère
	Protection particulière
	Zone d'application de la Convention Alpine

#### **CONTACTS :**

Europe : <http://europa.eu.int/comm/environnement/nature/home.htm>

Réseau Alpin des Espaces Protégés : <http://www.alparc.org>

Organismes d'Etat pour l'environnement :

Allemagne : <http://www.bmu.de>

Autriche : <http://www.lebensministerium.at>

France : <http://www.environnement.gouv.fr>

Italie : <http://www.minambiente.it>

Slovenie : <http://www.sigov.si/mop>

Suisse : <http://www.umwelt-schweiz.ch>

Conception et réalisation : Réseau Alpin des Espaces Protégés, Groupe Habitat  
Dessin : D. Mueller - Crédit photographique : Banque photo commune des Espaces Protégés Alpins  
J.F. Noblet ; Parco Naturale Adamello Brenta, A. Aprili ; Parc naturel régional de Chartreuse, M. Delamette ; Parco Naturale Mont Avic, R. Facchini ; Triglavski narodni park, J.A. Mihelič ; Réseau Alpin, B. Opalka ; Nationalpark Hohe Tauern, F. Rieder ; Nationalpark Berchtesgaden, K. Wagner ; Parc naturel régional du Queyras - Provincia Autonoma Bolzano - Alto Adige / Autonome Provinz Bozen - Südtirol.  
Imprimé sur papier recyclé par l'«Imprimerie des Arts Graphiques», Rumilly (F).



Réseau Alpin des Espaces Protégés  
Rete delle Aree Protette Alpine  
Netzwerk Alpiner Schutzgebiete  
Mreža zavarovanih območij v Alpah

## **Les Habitats Alpins** *Espaces vitaux pour les espèces*



**Les milieux naturels, patrimoine commun de l'humanité, sont composés d'un ensemble d'Habitats.**

**LES ESPACES PROTÉGÉS DES ALPES**  
**UNE MOSAÏQUE D'HABITATS**

Les espaces protégés, constituant le Réseau Alpin, contribuent à la conservation et à la gestion des principaux habitats naturels des Alpes et participent à la mise en place de la directive Habitat.

Une espèce ne peut vivre sans son habitat. Devant ce constat, la «directive Habitat» (dH) de 1992 répond par la mise en place d'un réseau européen de sites naturels. Entraînant une solidarité écologique entre états, la dH permettra d'assurer ainsi la conservation du plus grand nombre de milieux et de leurs espèces.



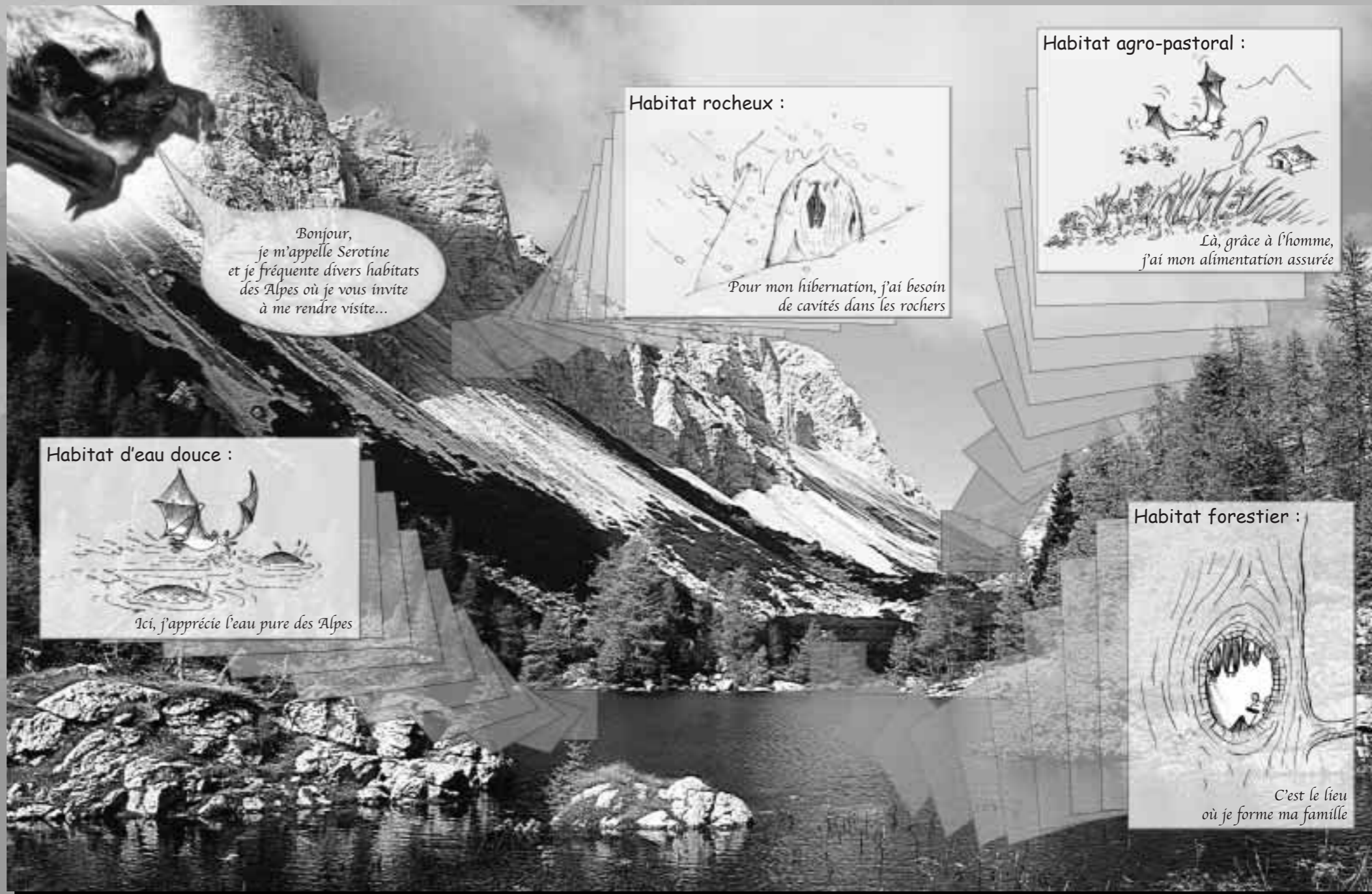
**Une action des Espaces Protégés Alpins**

L'Habitat correspond aux divers milieux nécessaires à la vie des espèces ; il intègre les aspects minéraux, végétaux et animaux des paysages.

Préserver les habitats naturels est nécessaire pour conserver la richesse des espèces et la qualité des paysages alpins.

La préservation de la qualité paysagère et écologique passe par la maîtrise des activités humaines : encourager celles qui assurent le maintien à long terme de la qualité des habitats (prairies de fauche extensives, exploitation durable des forêts, ...) et limiter celles qui entraînent un appauvrissement généralisé des habitats et des espèces (pistes de ski, monocultures, ...)

C'est pourquoi, élus, décideurs, usagers et citoyens doivent s'associer à la mise en place d'une gestion appropriée à la préservation des habitats, soit en s'abstenant d'intervenir, soit par le maintien des pratiques d'exploitation traditionnelles ou raisonnées.



Bonjour,  
je m'appelle Serotine  
et je fréquente divers habitats  
des Alpes où je vous invite  
à me rendre visite...

Habitat rocheux :



Pour mon hibernation, j'ai besoin de cavités dans les rochers

Habitat agro-pastoral :



Là, grâce à l'homme, j'ai mon alimentation assurée

Habitat d'eau douce :



Ici, j'apprécie l'eau pure des Alpes

Habitat forestier :



C'est le lieu où je forme ma famille